Yukon

Cadre de **réduction des formalités administratives**



Table des matières

Objectif et contexte 3

Approche 4

Mesures et calendrier de mise en œuvre 5

Mesure du rendement et rapports 6

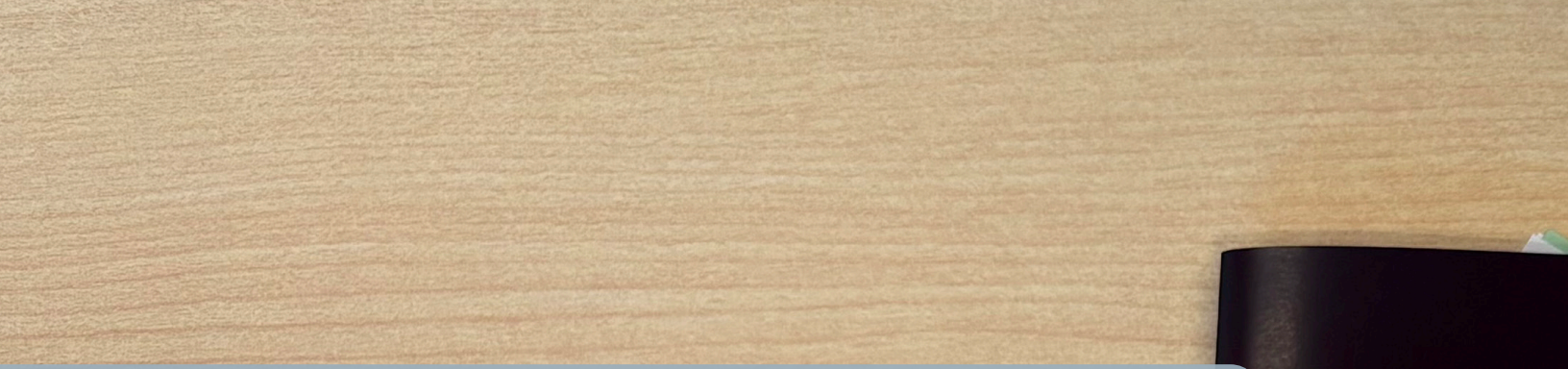



Nous voulons votre avis

Dites-nous comment nous pouvons réduire les formalités administratives.

Pour envoyer une suggestion, balayez le code QR ou allez au yukon.ca/fr/reduction-des-formalites-administratives.

Objectif et contexte

Pour atteindre ses objectifs en matière de politiques publiques et protéger les intérêts de la population, le gouvernement du Yukon a recours à divers moyens, dont les lois, les règlements, les politiques, les permis et les processus administratifs. Avec l'évolution de la société, des technologies et de l'économie, certaines de ces mesures peuvent se complexifier, faire double emploi, perdre en efficacité ou devenir obsolètes, ce qui entraîne des coûts inutiles et de la frustration pour les entreprises, les particuliers et les organisations. Cela peut entraver la croissance économique, réduire la productivité, freiner l'innovation et nuire à l'expérience globale de la population.

Repérer et réduire ces inefficacités tout en facilitant les échanges entre les particuliers et le secteur privé et la fonction publique fait partie des priorités du gouvernement du Yukon.

Bien que l'élaboration et la mise en œuvre du cadre de réduction des formalités administratives figurent parmi les engagements pris dans la lettre de mandat du ministère de l'Économie, du Tourisme et de la Culture, la réduction du fardeau administratif nécessite un effort concerté à l'échelle de l'Administration. Tous les ministères ont un rôle à jouer pour déceler et éliminer les lourdeurs administratives dans leurs secteurs de compétence respectifs.

Ce cadre vise à établir une approche pangouvernementale coordonnée pour examiner, améliorer et moderniser le fonctionnement de l'administration publique afin de réduire les formalités administratives, tout en maintenant les protections nécessaires, en respectant les droits et les différents points de vue, et en agissant dans l'intérêt public.

Approche

La réduction des formalités administratives peut passer par la modification des exigences, des processus, des programmes et des services du gouvernement, selon la source et la nature du fardeau.

Voici un aperçu du processus global.

Approche	Mise en application
Repérer	Repérer les sources du fardeau administratif inutile grâce aux commentaires du public et des parties prenantes, aux connaissances des entreprises, aux données, aux inventaires et aux évaluations ciblées.
Évaluer et hiérarchiser	Évaluer les problèmes soulevés selon des facteurs comme l'impact, le risque, la complexité et la faisabilité, et déterminer les priorités d'action.
Améliorer	Mettre en œuvre les améliorations à l'aide de plans d'action ministériels et d'initiatives ciblées (ex. changement des processus, des programmes, des permis, des politiques, des règlements ou des lois).
Suivre et rendre compte	Assurer le suivi de la mise en œuvre et des résultats en s'appuyant sur les mesures et les commentaires pertinents, et rendre compte des avancées au gouvernement.
Intégrer et prévenir	À la lumière des résultats, tenir davantage compte des lourdeurs administratives dans les outils, les pratiques et les processus décisionnels du gouvernement afin de favoriser l'amélioration continue et d'éviter de créer un fardeau inutile à l'avenir.

Cette approche requiert une responsabilité partagée au sein de l'Administration : le ministère de l'Économie, du Tourisme et de la Culture doit assurer la coordination d'ensemble, tandis que les ministères doivent veiller à la réduction des formalités administratives dans leurs secteurs de compétence respectifs.

Rôle	Responsabilité
Ministère de l'Économie, du Tourisme et de la Culture	Diriger et coordonner le cadre au sein de la fonction publique; fournir des outils, des lignes directrices et du soutien; déterminer les possibilités d'amélioration à l'échelle de la fonction publique; assurer le suivi du déploiement global et rendre compte des progrès.
Ministères	Recenser et évaluer les formalités administratives dans leurs secteurs de compétence; déterminer et mettre en œuvre les améliorations à apporter; solliciter les parties prenantes s'il y a lieu; assurer le suivi et rendre compte des résultats.
Hauts fonctionnaires	Donner une orientation stratégique et assurer la supervision; faciliter la coordination entre les ministères; répondre aux enjeux transversaux et suivre les progrès globaux.

Mesures et calendrier de mise en œuvre

La mise en œuvre du cadre combinera des améliorations apportées par les ministères et des initiatives ciblées à l'échelle du gouvernement. Les ministères détermineront et déploieront des mesures dans leurs secteurs de compétence respectifs à l'aide de plans d'action ministériels, tandis que le ministère de l'Économie, du Tourisme et de la Culture coordonnera les dossiers qui nécessitent une réponse plus vaste ou pangouvernementale.

Il pourra s'agir de mesures d'amélioration du fonctionnement et des activités à court terme comme de changements demandant l'élaboration de politiques, de réglementations, de lois ou de systèmes à plus long terme. Les priorités pourront évoluer à mesure que de nouveaux enjeux seront mis au jour grâce à la mise en œuvre, aux commentaires reçus de la population et des parties prenantes, aux données et aux expériences des ministères.

Le présent cadre orientera les efforts de réduction des formalités administratives de 2026 à 2029. Les progrès seront régulièrement évalués, et les priorités ajustées, s'il y a lieu, tout au long de la mise en œuvre.

Mesure du rendement et rapports

Les progrès feront l'objet d'un suivi pour comprendre la mise en œuvre et les résultats des efforts de réduction des formalités administratives. Les mesures refléteront la nature des initiatives individuelles. Il pourra s'agir d'évaluations quantitatives ou qualitatives des changements observés en matière de fardeau administratif, d'expérience de la clientèle, de processus gouvernementaux et de systèmes dans leur ensemble.

Les ministères assureront le suivi des résultats de leurs mesures respectives. Le ministère de l'Économie, du Tourisme et de la Culture coordonnera les résultats au sein de l'Administration afin de favoriser la cohérence des rapports, de repérer les grandes tendances et d'éclairer les travaux en cours. Les progrès réalisés seront rendus publics.





Yukon